[Vos Nom et Prénom]  
[Votre adresse]  
[Code Postal Ville]

                                                           [Agence immobilière]  
                                                                                   [Adresse]  
                                                                                [Code Postal Ville]  
  
[Votre ville], [Date du jour]

Objet : Révocation de mandat  
  
La loi fixe précisément les conditions de révocation d'un mandat de vente. Ainsi, vous pouvez y mettre fin à l'expiration de sa date de validité (souvent trois mois), mais à condition de respecter un préavis de quinze jours. En cas de tacite reconduction du mandat, vous pouvez y mettre fin à tout moment en respectant également un préavis de quinze jours.  
  
Civilité NOM de votre interlocuteur,  
  
Lors de notre rendez-vous du (indiquer la date), je vous ai confié un mandat de vente (préciser le type de mandat : simple, semi-exclusif ou exclusif) pour le logement situé au (indiquer l'adresse complète). Vous trouverez en pièce jointe une copie du mandat signé.  
  
Cependant, comme m'y autorise l'article 78 du décret du 20 juillet 1972, je souhaite aujourd'hui révoquer ce mandat. Cette révocation sera donc effective sous 15 jours à compter de la date de remise de ce courrier recommandé, soit à la date du (indiquer la date).  
  
Aussi, je vous demande de bien vouloir supprimer dès que possible les annonces concernant mon bien immobilier et de ne plus le faire visiter.  
  
Je viendrai à la date du (indiquer la date) reprendre les clefs que je vous avais confiées pour l'organisation des visites. Merci de me confirmer vos disponibilités pour ce rendez-vous et la prise en compte de ma demande.  
  
Je vous prie d'agréer, Civilité NOM de votre interlocuteur, mes salutations distinguées.  
  
[Votre Signature]